

Gérard Rasquin, Souvenirs du président Charles-Léon Hammes

Légende: Dans une contribution à un ouvrage publié à l'occasion du 35ème anniversaire de la Cour de justice des Communautés européennes, Gérard Rasquin, attaché à la Cour, trace le portrait de Charles-Léon Hammes, juge à la Cour de 1952 à 1967 et son président de 1964 à 1967.

Source: Cour de justice des Communautés européennes. XXXV ANNI 1952-1987. Luxembourg: Office des publications des Communautés européennes, décembre 1987. 256 p.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL: http://www.cvce.eu/obj/gerard_rasquin_souvenirs_du_president_charles_leon_hammes-fr-8d7a5aa7-901e-4cfb-90e7-a81d65e3754f.html

Date de dernière mise à jour: 24/10/2012

Souvenirs du président Charles-Léon Hammes

par Gérard Rasquin

Une modeste pièce d'angle assez sombre, au mobilier un peu vétuste, dont les fenêtres donnent l'une sur l'animation de la circulation automobile de l'avenue de la Liberté, l'autre sur quelques arbres devant la masse austère de la direction générale des ARBED. Au pied du bureau de travail, un bouledogue a la mine patibulaire, au lourd et lent regard. Cheveux blancs coupés court, la pipe en main, son maître fixe le visiteur de ses yeux bruns, au fond desquels brille une lueur narquoise et malicieuse. Jeune étudiant intimidé, c'est ainsi que j'ai rencontré pour la première fois Charles-Léon Hammes.

Il était, à l'époque, conseiller à la Cour supérieure de justice, détaché au ministère de la Justice pour y préparer, si je me souviens bien, quelque réforme. Professeur à la faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles, il avait accepté de recevoir, dans son bureau du ministère, un modeste « candidat en droit » en mal de rattrapage, un peu perdu dans quelque matière complexe et touffue du droit civil ou du droit pénal. Ce que j'ai essentiellement retenu de la période où je fus ainsi son épisodique élève est sa vaste culture juridique, enrichie d'une déjà longue expérience de magistrat, son sens de la pédagogie, son esprit pratique, mais aussi un certain détachement teinté d'ironie et un humour qui toujours affleurerait.

Je continuai par la suite à revoir Charles-Léon Hammes, nommé en décembre 1952 juge à la Cour de justice de la CECA, dans son bureau de la Villa Vauban, et je sortais toujours enrichi de ces rencontres. Ce fut lui qui me présenta à mon patron de stage; c'est lui qui m'ouvrit au droit européen. Avocat-stagiaire, je me souviens avoir assisté, sur ses conseils, aux premières audiences de la Cour au Cercle municipal, notamment à celle où le président, qui avait omis de déclarer la clôture de l'audience, ne retrouva pas le siège sur lequel il avait voulu se rasseoir pour le faire.

Le nombre des affaires dont la Cour était saisie augmentant, Charles-Léon Hammes se décida, début 1956, à s'adjoindre, comme ses collègues, un collaborateur. Il fit appel à moi comme « attaché »; ainsi débuta une coopération qui ne prit fin qu'en octobre 1967, quand Charles-Léon Hammes quitta la Cour, qu'il avait présidée au cours de ses trois dernières années de fonctions.

Charles-Léon Hammes apporta à la Cour tout à la fois la richesse d'une formation juridique et judiciaire très diversifiée, s'étendant à de multiples domaines du droit et acquise dans un cadre national et international multiple, et l'expérience concrète du magistrat, du praticien, longtemps confronté aux problèmes de la justice quotidienne, à la difficile conciliation des exigences du droit et des contingences des réalités individuelles et sociales. D'autres sont mieux qualifiés pour apprécier sa contribution à la consolidation, dans son développement, de l'institution et à l'établissement de sa jurisprudence.

Je me souviens, pour ma part, de l'homme.

Homme simple et complexe à la fois. Simple, parce qu'il avait, sur le fondement d'une conception de l'individu et de la société à laquelle il avait pleinement adhéré, une ligne de pensée et d'action dont il ne déviait pas sur l'essentiel. Complexe, parce qu'il avait une personnalité riche et chatoyante; il pouvait être tantôt pressé, impatient, brusque même, tantôt calme, détendu, philosophe. Il était, fondamentalement, tolérant et pourtant, il pouvait, souvent pour de petites choses, laisser éclater de grandes colères, qui s'apaisaient aussitôt.

Homme de grande culture, humaniste d'un autre temps, il se sentait concerné par tous les aspects de la vie. Il s'intéressait aussi aux autres. Président de la Cour, il la dirigea en père de famille, attentif certes à ses grands problèmes, mais tout autant aussi aux situations individuelles de tous ceux qui la servaient. Si la dimension de la Cour lui a permis, à l'époque, de constituer une communauté humaine, elle le dut en grande partie à Charles-Léon Hammes.

Essentiel dans sa personnalité me paraît avoir été ce don indispensable à l'équilibre individuel et à la solidarité d'un groupe qu'est l'humour. En Charles-Léon Hammes, l'humour, vis-à-vis de lui-même comme

des autres, procédait d'une sagesse souriante, d'une élévation de pensée bienveillante, d'une disponibilité naturelle en même temps que d'une exubérance retenue, d'une pudeur cachée, d'un optimisme critique.

Cet humour voulait qu'il fût avare de compliments. Un jour que je lui avais soumis un projet qui ne me paraissait pas trop médiocre, il me traita d'« Anglais ». Devant ma perplexité, il m'expliqua, d'un ton apparemment très sérieux, que, pour lui, étaient « Anglais » des jeunes gens bien mis, ne présentant pas mal et qui n'aimaient pas trop travailler.